

Programme des écoles en plein air

Projet interrégional en plein air 2019-2020

Lanaudière & Laurentides

APPEL DE PROJETS | 9 au 27 septembre 2019

GUIDE DE FINANCEMENT



Programme soutenu financièrement par :

Éducation
et Enseignement
supérieur
Québec 

LE PROGRAMME DES ÉCOLES EN PLEIN AIR

Le Programme des Écoles en Plein Air (PÉPA) vise à développer une véritable culture du plein air chez les jeunes dans tout le Québec. C'est un programme national d'aide financière soutenant des intervenants du milieu scolaire souhaitant développer des initiatives de contact avec la nature par l'apprentissage de connaissances et le développement de compétences en contexte de plein air auprès des jeunes.

Ce programme explore un développement continu d'initiatives d'intervention en contexte de plein air sur l'ensemble des régions de Lanaudière et des Laurentides par le biais d'un partage de matériel pédagogique et de solutions originales pour favoriser l'école hors des murs. Par ailleurs, il vise à recueillir des informations sur les expériences faites dans différentes situations en contexte de plein air, et à créer du matériel pédagogique et des guides d'activités exportables.

Objectif du programme

Créer une culture du plein air dans les écoles de manière à :

- I. Améliorer les conditions de vie par la réussite éducative.
- II. Favoriser la qualité des opportunités de contact avec la nature chez les jeunes.
- III. Mettre en commun des équipements et infrastructures, systèmes de logistique, du matériel pédagogique et de pratique du plein air.
- IV. Sensibiliser, impliquer et engager les acteurs régionaux dans un effort commun de production d'opportunités de contact avec la nature chez les jeunes.
- V. Encadrer et outiller les intervenants et professeurs pour que l'intervention en contexte de plein air puisse assurer les apprentissages visés et la sécurité.
- VI. Favoriser la formation continue chez les professeurs et intervenants.

Résultats escomptés

Avec ce programme, Loisir et Sport Lanaudière et Loisirs Laurentides souhaitent contribuer à :

- développer des connaissances à l'égard de l'environnement et de la vie en plein air ainsi que des compétences de plein air chez les jeunes afin de favoriser le contact de qualité à la nature.
- former les intervenants aux expertises pédagogiques, éthiques et techniques liées à la pratique en contexte de plein air;
- créer et partager des outils et des expériences facilitant les échanges pédagogiques, techniques, éthiques et organisationnels entre les enseignants et les intervenants.

LES 3 VOLETS DU PEPA

Volet 1 | Formation et mentorat pédagogiques

L'inscription aux 3 formations du Volet 1 est obligatoire pour tous les participants au PÉPA. Le programme permettra de financer l'inscription de 25 intervenants par région à trois activités de formation selon les modalités suivantes :

A. Formation à la gestion de risques en plein air et réseautage (28 novembre 2019/Lanaudière et 29 novembre 2019/Laurentides)

Description de la formation

Formation créée pour aider les enseignants du réseau scolaire québécois à gérer les risques potentiels et réels inhérents aux cours d'éducation physique et aux activités en contexte de plein air.

Les objectifs poursuivis par cette formation sont :

- Connaître le référentiel en gestion de risques pour le milieu scolaire.
- Connaître et s'approprier la grille d'analyse et de prévention des risques lors d'activités en contexte de plein air en milieu scolaire.

Coûts pris en charge par le PÉPA :

- ✓ Libération des intervenants (250\$ par individu; 1 intervenant financé par école)
- ✓ Dîner et collations pour les participants
- ✓ Coûts reliés aux formateurs et/ou conférenciers

Coûts à prendre en charge par l'école :

- ✓ Frais de déplacement de l'intervenant participant au PEPA
- ✓ Coûts de participation de tout autre intervenant scolaire (Coût d'inscription nul)

B. Inscription au Colloque Apprendre à Ciel Ouvert (7 et 8 février 2020)

Description de l'événement

Le colloque *Plein air – Apprendre à ciel ouvert* réunit des intervenants(es) des niveaux préscolaire et scolaire de différents domaines pour discuter et échanger sur les diverses modalités de l'intervention en contexte de plein air au Québec dans le milieu scolaire. Les participants(es) pourront y découvrir de nombreuses initiatives inspirantes et y vivre des expériences concrètes qui leur permettront de passer à l'action dans leur milieu. La thématique du colloque, l'interdisciplinarité, proposera aux participants(es) des avenues pour décloisonner les matières, en misant sur des projets concrets où les élèves sont actifs dans leurs apprentissages

Les objectifs poursuivis par le Colloque sont :

- **Inspirer** les participant(e)s sur les bénéfices et les possibilités offertes par l'approche d'intervention en contexte de plein air
- **Présenter** aux participants(es) diverses initiatives québécoises d'intervention en contexte de plein air dans des milieux informels (YMCA, scout, fédérations de plein air...) ou formels (préscolaire, primaire, secondaire et collégial...)
- **Présenter** aux participants(es) les meilleures pratiques pédagogiques en contexte de plein air pour différents domaines (langues, mathématique, science et technologie, arts).
- **Initier** les participants(es) sur les façons de mettre en place des projets interdisciplinaires en contexte de plein air.
- **Familiariser** les participant(e)s sur l'intervention en contexte de plein air (gestion de classe, gestion du risque, préparation pour les sorties, éthique en contexte de plein air, etc.).
- **Outiller** les participants(es) sur la création et l'utilisation de différents types d'aménagements pédagogiques (ex: jardins, classe extérieure, etc.).
- **Présenter** et/ou informer les participants(es) aux ressources disponibles pour mettre en place des activités en contexte de plein air, que ce soit dans la cour d'école, au parc avoisinant ou en pleine nature de manière sécuritaire.
- **Établir** des liens entre l'intervention en contexte de plein air et les documents ministériels (PFEQ, politique de réussite éducative, progression des apprentissages, Gazelle et Potiron, etc.).
- **Réseauter** les participants(es) intéressés(es) et/ou déjà engagés(es) en intervention en contexte de plein air.

Coût pris en charge par le PÉPA :

- ✓ Frais d'inscription au Colloque (FEEPEQ)
- ✓ Une nuitée d'hébergement au Manoir du Lac Delage (si besoin, 2^e aux frais de l'école)

Coût à prendre en charge par l'école :

- ✓ Libération des intervenants participant au PÉPA
- ✓ Frais de déplacement des intervenants (le Colloque aura lieu au Manoir du Lac Delage)
- ✓ Le cas échéant, 2^e nuitée au manoir du Lac Delage

**Notez que l'inscription au Colloque ou la gestion des nuitées doivent être réalisées par l'intervenant ou l'école participante au PEPA.*

C. Perfectionnement pratique en plein air (Automne 2020)

Description de l'événement :

Ce programme de formation continue est l'occasion de rencontrer des collègues enseignants, intervenants en contexte de plein air, afin de discuter d'encadrement et de pédagogie tout en se mettant à jour sur les aspects techniques d'une panoplie d'activités et de compétences en plein air. La plupart des formateurs seront aussi des enseignants ce qui leur permettra de répondre aux exigences des organismes concernés (fédérations, 1^{er}s soins...), tout en présentant une formation contextualisée pour répondre aux préoccupations des intervenants du milieu scolaire.

Les objectifs poursuivis par cet événement sont :

- Offrir des formations techniques adaptées aux intervenants du milieu scolaire.
- Partager des expériences concrètes afin de favoriser le développement sécuritaire, pédagogique et professionnel des interventions en contexte de plein air.

Exemples d'activités et compétences (sujet à modification) : Secourisme milieu sauvage, sauvetage en eau vive, canotage, Planche à pagaie (SUP), "comment enseigner dehors", escalade, etc.

Coût pris en charge par le PÉPA :

- ✓ Frais d'inscription à une formation technique (Repas, collations et nuitées compris)

Coût à prendre en charge par l'école :

- ✓ Libération des intervenants participant au PÉPA
- ✓ Frais de déplacement des intervenants (*l'événement aura lieu près de Saint-Côme dans Lanaudière*)

Volet 2 | Accompagnement technique

Un accompagnement technique est primordial afin de guider et d'outiller adéquatement les différents intervenants dans leur démarche. L'URLS fournira une ou un conseiller afin de soutenir les promoteurs de manière logistique et technique.

Un [bottin de ressources en plein air](#) pour le développement de projets en milieu scolaire sera également rendu disponible. Ce dernier se veut évolutif, et rassemble les principales ressources documentaires, médias, revues et bulletins, ressources pédagogiques, formations disponibles, possibilités de réseautage, ressources humaines spécialisées en plein air, applications de plein air, lieux de pratiques, possibilités d'achat, location de matériel de plein air, etc.

Un guide pour la réalisation d'activités "en" plein air pourra aussi soutenir les intervenants désireux de s'initier à la pratique de l'école hors les murs. Ce dernier a été réalisé de par l'expertise de Julie Moffet de la fondation Monique-Fitz-Back. Vous pourrez visiter le site www.enseignerdehors.ca pour aller plus loin.

Le bottin de ressources et le guide pour la réalisation d'activités "en" plein air accompagnent le travail du conseiller pour vous guider dans le développement ou la mise en œuvre de vos projets.

Volet 3 | Activités, achat, partage ou prêt de matériel durable¹

Financement disponible via le programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein (PAFILR) de Kino-Québec.

¹ Notez que pour les écoles secondaires participantes à la mesure 15028 du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur peuvent par exemple utiliser les fonds de la mesure pour engager des ressources afin d'intervenir en contexte parascolaire. La complémentarité des programmes est encouragée.

Le programme Kino-Québec sur l'activité physique et l'accès aux activités de plein air prévoit fournir une possibilité de financement pour les projets d'achat de matériel durable et d'activités de plein air.

Les participants retenus pour participer au programme PÉPA seront priorisés lors du prochain appel de projet PAFILR.

| INFORMATIONS CONCERNANT LE PROCHAIN APPEL DE PROJET PAFILR | | | |
|--|---------------------------------|-------------------|--|
| Région | Dates | Personne contact | Courriel |
| <u>Laurentides</u> | 2 septembre au 4 octobre 2019 | Stéphanie Bastien | sbastien@loisirslautentides.com |
| <u>Lanaudière</u> | 16 septembre au 11 octobre 2019 | Audrey Coutu | acoutu@loisir-lanaudiere.qc.ca |

PARTICIPATION AU PROGRAMME

Renseignements à soumettre

Afin de soumettre votre candidature pour participer au Programme des Écoles en Plein Air et ainsi bénéficier des trois volets mentionnés précédemment (formation, accompagnement et financement pour de l'aménagement ou de l'équipement via le PAFILR) vous devez remplir le [formulaire en ligne](#).

Vous avez du 9 au 27 septembre pour vous inscrire.

Sélection des participants

La sélection des participants au programme se fera en fonction de trois séries de critères :

1. Critères d'admissibilité au programme
2. Critères d'évaluation des projets proposés
3. Nombre de places disponibles par commission scolaire

Critères d'admissibilité au programme:

- Être enseignant, enseignant en éducation physique et à la santé, technicien en service de garde, technicien en loisir ou éducateur spécialisé dans une école faisant partie d'une commission scolaire de la région des Laurentides ou de Lanaudière.
- Organiser au cours de l'année scolaire 2019-2020 au minimum une activité en contexte de plein air pour les jeunes.

Critères d'évaluation des projets proposés:

- Favoriser la pratique régulière d'activité en contexte de plein air
- Plein air de proximité
- Modifier de manière positive le contact avec la nature
- Intégration du projet aux activités régulières de l'école
- Maintien des effets positifs introduits

- Projet innovant et structurant (créativité, rigueur organisationnelle, durabilité)
- Partenariats fructueux (complémentarité des actions entre l'école, d'autres écoles, et le milieu)
- Facilité d'exportation du projet dans d'autres régions
- Potentiel de création de matériel pédagogique exportable
- Participation à toutes les activités de formation

Nombre de places disponibles par commission scolaire :

Afin d'être le plus équitable possible, nous avons établi un nombre de places disponibles par commission scolaire en fonction du prorata du nombre d'écoles dans la commission scolaire. La répartition a été faite de manière à ce qu'au minimum un intervenant au primaire et un intervenant au secondaire de chaque commission scolaire puissent participer au programme.

| Commissions scolaires | Places disponibles |
|---|--------------------|
| Région des Laurentides | |
| Commission Scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles | 10 |
| Commission Scolaire Rivière-Du-Nord | 6 |
| Commission Scolaire des Laurentides | 4 |
| Commission Scolaire Pierre-Neveu | 3 |
| Commission Scolaire Sir Wilfrid-Laurier | 2 |
| Sous-total | 25 |
| Région de Lanaudière | |
| Commission Scolaire des Affluents | 13 |
| Commission Scolaire des Laurentides | 1 |
| Commission Scolaire des Samares | 8 |
| Commission Scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles | 1 |
| Commission Scolaire Sir Wilfrid-Laurier | 2 |
| Sous-total | 25 |
| TOTAL | 50 |

Dans l'éventualité où une place ne serait pas comblée en fonction de cette répartition (Exemple aucun intervenant de la commission scolaire Pierre-Neveu ne soumet sa candidature), la place sera allouée à un intervenant d'une autre commission scolaire en fonction des critères d'évaluation des projets proposés.

Processus de sélection - 27 septembre au 15 octobre 2019

1. Validation de l'admissibilité des soumissionnaires et des projets.
2. Analyse des projets par le comité de sélection et sélection des projets en fonction des critères d'évaluation et des places disponibles par commission scolaire.
3. Annonce des projets/participants sélectionnés (toutes les personnes ayant soumis leur candidature recevront un courriel les informant de la décision). **15 octobre 2019**

Une fois les projets sélectionnés, l'accompagnement débutera avec les promoteurs des projets.

Engagement

Les porteurs des projets retenus s'engagent à :

- ✓ Participer à l'ensemble des activités de formation pour lesquelles il reçoit du financement du PÉPA.
- ✓ Réaliser le projet en contexte de plein air présenté dans le formulaire de dépôt de projet sans y apporter de modification majeure à moins d'avoir l'autorisation de son URLS.
- ✓ À la fin de l'année scolaire, remplir le rapport de projets, le récit de pratique et remettre à votre URLS tout le matériel pédagogique exportable créé dans le cadre du PÉPA (document pédagogique, document de présentation, autorisation, SAÉ, photo, etc.)

Attribution financière

L'attribution de la subvention se fait en **deux versements** : un premier versement de 75 % suite à la signature de la lettre d'engagement et un deuxième versement de 25% sur réception des pièces justificatives reliées aux dépenses réalisées (le cas échéant), du rapport final et toute autre documentation prévue tels des outils pédagogiques et des photos à l'appui. Documents qui devront d'ailleurs être validés pour des raisons de droit d'auteur.

- 250 \$ sont prévus pour la libération d'un intervenant par école à la journée de formation en gestion de risque/réseautage.
- 415 \$ sont prévus pour l'inscription au Colloque plein air et 1 nuitée au Manoir du Lac Delage (Si 2^e nuitée, à vos frais)

Total : 665 \$ par écoles participantes. Notez que la balance des coûts du programme sera gérée par l'URLS lors de la tenue des activités de formation.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le répondant de votre URLS



Alexandre Fréchette
Agent de développement plein air
Loisir et Sport Lanaudière
afrechette@loisir-lanaudiere.qc.ca
(450) 588-4443 poste 2



Sabrina Pelletier
Agente de développement plein air
Loisirs Laurentides
spelletier@loisirs laurentides.com
(450) 504-6080